

giff

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.486.500 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52 200 SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 4 JUILLET 2024

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos le **31 JANVIER 2024**.

Nous vous rappelons que nous sommes dans l'obligation de tenir des comptes consolidés en application des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

Nos filiales :

- la société « **SOLADI** », Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros, dont le Siège est à SAINTS GEOSMES (Haute Marne) – « La Trésorerie ».

- la société « **AUTOTI** », Société Civile Immobilière au capital de 600 Euros, dont le Siège est à SAINTS GEOSMES (Haute Marne) – « La Trésorerie » - 13, rue de l'Avenir.

Chacune des sociétés a clôturé ses comptes au 31 JANVIER 2024, date de clôture des comptes consolidés.

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 75.058.198 Euros contre 71.957.337 Euros pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 4,31 %.

Globalement, l'ensemble des charges d'exploitation du groupe ont augmenté d'environ 4,10 %.

Par suite, le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 1.352.844 Euros contre un même bénéfice pour l'exercice précédent de 1.232.020 Euros.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à – 28.141 Euros contre 91.150 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 198.698 Euros contre 101.117 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 226.839 Euros.

Par suite, le résultat courant avant impôts du groupe fait ressortir un bénéfice de 1.126.005 Euros contre un même bénéfice de 1.222.053 Euros l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par un bénéfice de 54.246 Euros constitué :

- de produits exceptionnels pour 183.248 Euros ;
- de charges exceptionnelles pour 129.002 Euros.

Ce même résultat exceptionnel faisait ressortir un bénéfice de 868.839 Euros l'exercice précédent.

Par suite le résultat comptable net du groupe de l'exercice se traduit par un **BENEFICE de 997.498 Euros.**

III – FAITS CARACTERISTIQUES - EVENEMENTS POST CLOTURE – EVOLUTION PREVISIBLE

Rien de particulier n'est à signaler ; nous restons confiants sur la bonne poursuite de l'activité des sociétés du groupe.

*
* *

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

CERTIFIE CONFORME



AJF S.A.S

BILAN CONSOLIDE AU 31/01/2024

La Trésorerie

52 200 LANGRES

entzheim

23 rue Icare
67 950 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

colmar

5 rue des Meniers ZA Les Erlen
68 920 Wettolsheim
03 89 29 33 00
SIRET : 489 649 194 00060

mulhouse

1 rue de Berlin
68 350 Brunstatt-Dixheim
SIRET : 489 649 194 00066

saint-louis

9 rue du Temple
66 300 Saint-Louis
03 69 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00045

strasbourg

44 avenue du Rhin
67 100 Strisbourg
03 88 43 53 78
SIRET : 489 649 194 00078

SàRL au capital de 76 400 € - RCS Colmar T1 489 649 194
TVA intracommunautaire : FR51 489 649 194 - APE : 6920Z
Domiciliation Bancaire : CIC ENTREPRISE STRASBOURG
IBAN : FR76 3008 7330 8000 0200 5840 102 - BIC : CMCIFRPP

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/01/2024	31/01/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecart d'acquisition	9 946 362	9 889 212	57 150	79 150
Marques				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	118 769	71 256	47 513	53 021
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés				
Autres immobilisations incorporelles	70 000	70 000		
Immobilisation incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 395 545	210 151	1 185 394	1 203 173
Constructions	14 121 749	8 303 920	5 817 829	6 604 479
Installations techniques, matériel, outillage	3 364 988	2 480 227	884 761	267 846
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	857 433	582 833	274 600	334 340
Autres immobilisations corporelles	8 249 190	3 524 986	4 724 204	4 038 936
Immobilisations corporelles en cours				25 000
Avances et acomptes	42 402		42 402	93 120
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 244 953		2 244 953	2 243 223
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Liaison Titres				
TITRES MIS EN EQUIVALENCE				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 411 391	25 132 585	15 278 806	14 942 288
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	78 915		78 915	79 739
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 536 932	10 346	5 526 586	5 306 529
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	495 542	4 710	490 832	329 299
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances fiscales	369 553		369 553	450 974
Actifs d'impôts différés				
Créances sociales	54 154		54 154	106 478
Autres créances	803 115		803 115	756 553
Charges constatées d'avance	254 400		254 400	257 538
Capital souscrit, appelé et non versé				
Frais d'émission d'emprunt				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
Liaison Bilan				
Ecart d'arrondi actif				
TRESORERIE ET EQUIVALENTS				
Valeurs mobilières de placement	6 405		6 405	6 402
Actions propres				
Disponibilités	2 824 448		2 824 448	1 705 137
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 423 464	15 056	10 408 408	8 998 649
TOTAL ACTIF	50 834 855	25 147 641	25 687 214	23 940 937

PASSIF	31/01/2024	31/01/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 480 570	1 480 570
Primes sur capital		
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	148 650	148 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 502 556	7 888 714
Réserves du groupe	-3 861 614	-4 350 203
Ecart de conversion		
Report à nouveau		
Résultat Groupe	997 498	1 861 043
AUTRES		
Subventions d'investissement groupe		
Titres en auto-contrôle		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	7 267 660	7 028 774
INTERETS MINORITAIRES		
Subventions d'investissement hors groupe		
Intérêts hors groupe		
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe		
INTERETS MINORITAIRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Ecart acquisition négatif		
Provisions pour engagements de retraite et avantages similaires		
Provisions pour litige		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour perte de change		
Autres provisions	148 138	148 137
TOTAL PROVISIONS	148 138	148 137
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 890 452	9 827 166
Emprunts en crédit-bail	279 107	330 541
Concours bancaires courants	331 349	38 895
Autres dettes financières	51 153	43 742
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 532 898	3 839 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 449	130 464
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 610	9 884
Dettes fiscales	427 927	397 864
Impôts différés passifs	132 205	128 652
Dettes sociales	1 491 248	1 349 332
Autres dettes	977 796	651 780
Produits constatés d'avance	15 223	16 528
Ecart de conversion passif		
Ecart d'arrondi passif	-1	2
TOTAL DETTES	18 271 416	16 764 026
TOTAL PASSIF	25 687 214	23 940 937

Rubriques	31/01/2024	31/01/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Ventes de marchandises	73 047 741	70 172 532
Ventes de marchandises Export		
Ventes de biens	30 278	48 168
Ventes de biens Export		
Ventes de services	1 980 179	1 736 637
Ventes de services Export		
Autres revenus		
TOTAL I	75 058 198	71 957 337
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	39 571	44 958
Reprises sur dépréciations, amortissements, transfert	499 649	499 593
Autres produits	537 719	569 596
TOTAL II	1 076 939	1 114 147
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	58 626 787	57 301 801
Variation de stock de marchandises	-230 404	-785 799
Achats de matières premières et autres appro.	236 001	172 596
Variation de stock matières premières et approvisionnements	824	-26 764
Autres achats et charges externes	5 182 851	4 698 206
Impôts, taxes et versements assimilés	892 261	921 073
Salaires et traitements	6 721 942	6 394 609
Charges sociales	1 480 240	1 443 750
Dotations d'exploitation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 840 263	1 705 253
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	15 056	3 005
QP de résultat sur opérations faites en commun		
Autres charges	16 472	11 734
TOTAL III	74 782 293	71 839 464
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dépréciations de l'écart d'acquisition	1 352 844	1 232 020
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciations de l'écart d'acquisition	1 352 844	1 232 020

Rubriques	31/01/2024	31/01/2023
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	6 361	84 110
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	5 498	7 040
Reprises sur provisions et transferts de charges	-40 000	
Différences positives de change		
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
TOTAL IV	-28 141	91 150
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	198 700	101 119
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières	-2	-2
TOTAL V	198 698	101 117
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-226 839	-9 967
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 126 005	1 222 053
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	76 210	206 844
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	67 038	201 830
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 000	747 393
Autres produits exceptionnels		
TOTAL VI	183 248	1 156 067
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 193	82 376
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 494	194 991
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 315	9 861
Autres charges exceptionnelles		
TOTAL VII	129 002	287 228
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	54 246	868 839
Impôts exigibles	179 201	204 150
Impôts différés	3 552	25 699
TOTAL VIII	182 753	229 849
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	76 290 244	74 318 701
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	75 292 746	72 457 658
Liaisons Résultat		
Résultat des sociétés intégrées	997 498	1 861 043
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat d'ensemble consolidé	997 498	1 861 043
Résultat groupe	997 498	1 861 043
Résultat hors-groupe		
Résultat par action	6,71038	12,51963
Résultat dilué par action	6,71038	12,51963

Calculus International Colmar	GROUPE AJF CONSOLIDATION
----------------------------------	-----------------------------

ANNEXE LEGALE

Introduction

Le bilan consolidé de l'exercice clos le 31 janvier 2024, dont le total est de 25 687 214 euros et le compte de résultat présenté sous forme de liste, avec un classement des produits par nature, dont le total est de 76 290 244 euros dégagent un bénéfice consolidé total de 997 498 euros. Le résultat du groupe s'élève à 997 498 euros et le résultat hors groupe s'élève à 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er février 2023 au 31 janvier 2024.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci- après en 6 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Informations relatives à la méthode de consolidation
- Principes, règles et méthodes comptables retenus
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	TYPE	PRODUITES	NS	NA
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION				
2.1. Identification des sociétés membres du groupe	EP	X		
2.2. Exclusion du périmètre de consolidation	EP			X
2.3. Méthodes de consolidation	EP	X		
2.4. Périmètre de consolidation retenu	EP	X		
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS				
3.1. Principes et modalités de consolidation	EP	X		
3.1.1. Date de clôture	EP	X		
3.1.2. Traitement des écarts d'évaluation et d'acquisition	EP	X		
3.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation	EP	X		
4. NOTES SUR LE BILAN				
4.1. ACTIF IMMOBILISE				
4.1.1. Immobilisations incorporelles				
4.1.1.1. Frais d'établissements	S			X
4.1.1.2. Licences, brevets, concessions	S	X		
4.1.1.3. Fonds commercial	S	X		
4.1.2. Immobilisations corporelles				
4.1.2.1. Evaluation	S	X		
4.1.2.2. Amortissements	S	X		
4.1.3. Immobilisations financières				
4.1.3.1. Evaluation	S	X		
4.1.3.2. Liste des filiales et participations non retenues dans le périmètre	S			X
4.1.4. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
4.2. ACTIF CIRCULANT				
4.2.1. Evaluation des stocks	S	X		
4.2.2. Evaluation des créances	S	X		
4.2.3. Avances aux dirigeants	S			X
4.2.4. Evaluation des valeurs mobilières de placement	S	X		
4.2.5. Différences et évaluation sur les éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
4.2.6. Provisions pour dépréciation	S	X		
4.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
4.3.1. Charges constatées d'avance	EP	X		
4.3.2. Produits à recevoir	EP	X		
4.3.3. Fiscalité latente	EP	X		
4.4. CAPITAUX PROPRES				
4.4.1. Composition du capital social	S	X		
4.4.2. Intérêts des minoritaires	S			X
4.4.3. Provisions réglementées	S			X
4.4.4. Variation des capitaux propres	S	X		
4.4.5. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
4.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
4.5.1. Evaluation et variations	S	X		
4.6. DETTES				
4.6.1. Obligations convertibles	S			X
4.6.2. Emprunts obligataires	S			X
4.6.3. Emprunts	S	X		
4.7. AUTRES POSTES DU PASSIF				
4.7.1. Charges à payer	EP	X		
4.7.2. Produits constatés d'avance	EP	X		
4.8. ELEMENTS COMMUNS				
4.8.1. Etat des échéances créances et dettes	S	X		
4.8.2. Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
4.8.3. Ecart de conversion	S			X
5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
5.1. Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
5.2. Evaluation de certains produits et charges	S			X
5.3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S			X
6. AUTRES INFORMATIONS				
6.1. Engagement retraite	S	X		
6.2. Effectif	S	X		
6.3. Informations relatives aux sociétés mises en équivalence	S			X
6.4. Tableau des flux de trésorerie		X		

Faits caractéristiques

GROUPE :

- Crise Ukraine

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine et au Proche-Orient. Les effets de l'actuelle poussée inflationniste, ainsi que les autres impacts indirects des conflits internationaux, notamment le coût de l'énergie et la hausse des taux d'intérêts, ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation à la date d'arrêté des comptes.

Informations relatives à la méthode de consolidation

1. Identification des Sociétés membres du groupe

Le groupe AJF comprend 3 sociétés. Ces sociétés sont regroupées dans le tableau suivant :

Raison sociale	Adresse	SIREN	% d'intérêts	% de contrôle	Mode
AJF SAS	La Trésorerie 52200 LANGRES	442 864 518	100 %	100 %	Société mère
SOLADI SAS	La Trésorerie 52200 LANGRES	313 800 799	99.68 %	99.68 %	Intégration globale
AUTOTI SCI	13 Rue de l'avenir 52200 LANGRES	501 350 185	100 %	100 %	Intégration globale

2. Exclusion du périmètre de consolidation

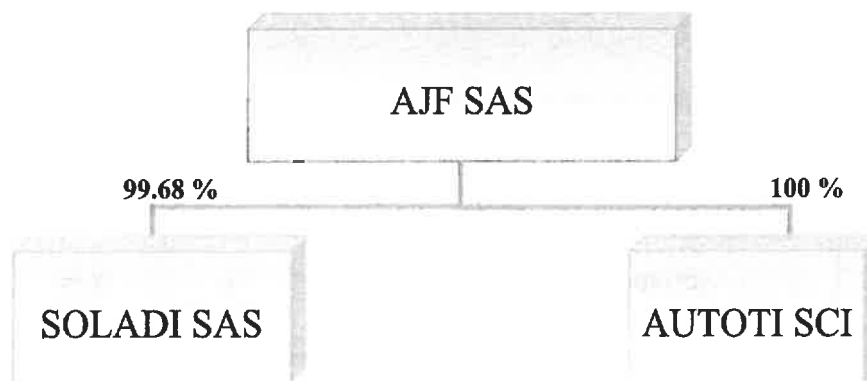
Néant.

3. Méthodes de consolidation

Société	Mode de consolidation
AJF SAS	Intégration globale
SOLADI SAS	Intégration globale
AUTOTI SCI	Intégration globale

Par simplification, il n'est pas tenu compte d'intérêts minoritaires qui seraient non significatifs. Les participations sont donc considérées comme détenues à 100 %.

4. Organigramme du groupe et périmètre de consolidation



Principes, règles et méthodes comptables retenus

Les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 janvier 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés. Ils sont donc retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés.

1. Principes et modalités de consolidation

1.1. Dates de clôture

La date de clôture retenue pour la consolidation est le 31 janvier 2024, date de clôture de la société mère AJF SAS. Toutes les sociétés clôturent au 31 janvier 2024.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue est celle des coûts historiques. Les principaux retraitements de consolidation opérés dans les sociétés intégrées concernent :

- L'élimination des transactions, dettes et créances significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ;
- L'élimination des dividendes versés au cours de l'exercice par les sociétés consolidées ;
- La constatation d'impôt différé sur les retraitements ainsi que sur les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal ;
- Les engagements de retraite ne font pas l'objet de comptabilisation ;
- L'économie fiscale liée au suramortissement est comptabilisée au fur et à mesure de l'obtention de la déduction fiscale. Elle ne fait donc pas l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé.

3. Traitement des écarts d'évaluation et d'acquisition

Depuis la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013 dans le règlement CRC 99-02 (ANC 2015-07) et conservé par le nouveau règlement ANC 2020-01, le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisitions antérieurement déterminés et inscrit au bilan consolidé au 30/01/2016.

3.1. Ecart d'acquisition SOLADI SAS

Conformément au règlement 99-02 paragraphe 2013, nous avons déterminé l'écart d'acquisition comme si cette première consolidation était intervenue effectivement à la date de prise de contrôle c'est à dire le 14 janvier 2005 sur la base du bilan établi le 31 janvier 2005.

Valeur des capitaux propres au 31 janvier 2005 :	3 359 705 €
Coût d'acquisition définitif des parts sociales :	11 026 384 €
Quote part des capitaux propres détenus :	100 %
Ecart d'acquisition :	7 666 679 €

Cet écart n'est pas affectable à des actifs ou passifs identifiables, il sera en conséquence affecté en totalité à l'écart d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition s'effectuera sur 10 ans selon le mode linéaire.

Amortissement de l'exercice N :	0 €
Amortissement cumulé :	7 666 679 €

Le 11 septembre 2013, AJF a acquis 10 titres SOLADI supplémentaires.

Valeur des capitaux propres au 31 décembre 2013	4 860 664 €
Coût d'acquisition définitif des parts sociales	14 643 €
Quote-part supplémentaire détenue	0.80 %
Ecart	- 24 242 €

Cet écart n'est pas affectable à des actifs ou passifs identifiables, il sera en conséquence affecté en totalité à l'écart d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition s'effectuera sur 2 ans selon le mode linéaire : (Valeur résiduelle liée au premier écart d'acquisition SOLADI)

Amortissement de l'exercice N :	0 €
Amortissement cumulé :	- 24 242 €

Le 31 mai 2016, AJF a acquis 9 titres SOLADI supplémentaires. Cette acquisition n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire.

3.2. Ecart d'acquisition JALU SAS

Valeur des capitaux propres au 31 décembre 2007	- 38 679 €
Coût d'acquisition définitif des parts sociales	1 045 000 €
Quote part des capitaux propres détenus	100 %
 Ecart d'acquisition	 1 083 679 €

Cet écart n'est pas affectable à des actifs ou passifs identifiables, il sera en conséquence affecté en totalité à l'écart d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition s'effectuera sur 10 ans selon le mode linéaire :

Amortissement de l'exercice N :	0 €
Amortissement cumulé :	1 083 679 €

Au 23 décembre 2017, suite au « coup d'accordéon » réalisé par la société JALU, la société AJF est devenue associé unique de la société JALU et a acquis à cet effet 0,08 % de contrôle et intérêts supplémentaires.

Valeur des capitaux propres au 31 janvier 2018	14 347 €
Coût d'acquisition définitif des parts sociales	640 000 €
Quote-part supplémentaire détenue	0.08 %
Ecart d'acquisition supplémentaire	639 989 €

Cet écart n'est pas affectable à des actifs ou passifs identifiables, il a en conséquence été affecté en totalité à l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition complémentaire des titres JALU est amorti sur la même durée que l'écart initial, à savoir sur 10 ans.

Aucun prorata temporis n'a été opéré sur l'amortissement de la première année.

Amortissement de l'exercice N :	0 €
Amortissement cumulé :	247 996 €

Au 31/01/2021, la société JALU a vendu l'ensemble de l'activité d'hypermarché, la dépréciation des titres détenus par AJF se porte à 1 777 089 €. L'écart d'acquisition a été déprécié pour sa valeur nette, soit 391 993 €.

La société JALU, détenue 99.99% au 31/01/2022 puis à 100% au cours de l'exercice par la société AJF, a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine. S'agissant d'une opération interne, cette opération est un « non évènement » de consolidation.

L'écart d'acquisition est maintenu dans les comptes.

Ecart d'acquisition AUTOTI SCI

Valeur des capitaux propres au 31 décembre 2010	- 68 389 €
Coût d'acquisition définitif des parts sociales	560 €
Quote part des capitaux propres détenus	100 %
Ecart	68 949 €

Cet écart n'est pas affectable à des actifs ou passifs identifiables, il sera en conséquence affecté en totalité à l'écart d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition s'effectuera sur 10 ans selon le mode linéaire :

Amortissement de l'exercice N :	0 €
Amortissement cumulé :	68 949 €

4. Informations diverses

Récapitulatif des écarts d'acquisitions

	Valeur brute	Amts N-1	Amts N	Dépréciation	Amts cumul	Valeur nette
Ecart d'acquisition SOLADI SAS	7 666 679	7 666 679	0		7 666 679	0
Ecart d'acquisition JALU SAS	1 083 679	1 083 679	0		1 083 679	0
Ecart d'acquisition AUTOTI SCI	68 949	68 949	0		68 949	0
Ecart d'acquisition SOLADI SAS	-24 242	-24 242	0		-24 242	0
Ecart d'acquisition complémentaire JALU SAS	639 989	247 996	0	391 993	639 989	0
	9 435 054	9 043 061	0	391 993	9 435 054	0

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les prochains tableaux reprennent les durées de vie des immobilisations, les immobilisations ainsi que les amortissements.

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition, augmentées des frais accessoires.

Les durées de vie des immobilisations sont conformes au règlement CRC 2004-06 sur les actifs, selon lequel la durée de référence utilisée pour l'amortissement des immobilisations corporelles n'est plus la durée d'usage mais la durée d'utilisation prévue.

Les méthodes d'amortissement étant identiques dans toutes les sociétés, aucun retraitement n'a été opéré sur ce poste.

2. Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce correspond à la valeur d'achat ou de reprise, des éléments incorporels du fonds de commerce.

Détails du fonds de commerce :

- SOLADI :
 - Suite à la TUP avec la société SML, la société SOLADI a repris le fonds de commerce détenu depuis 2005 pour un montant de 291 308 €, y compris des frais d'acquisition pour un montant de 57 308 €. Les frais d'acquisition sont totalement amortis au 31/01/2018. Le fonds de commerce était déprécié à hauteur de 54 754 € dans les comptes de la société SML. Le test de dépréciation réalisé au 31/01/2018 conduit à maintenir cette dépréciation à la clôture des comptes consolidés au 31/01/2018 ;
 - La société SOLADI a racheté le fonds de commerce détenu par la société Mari-Or, magasin de presse, pour un montant de 100 000 € le 15/09/2015 ;
 - La société SOLADI a racheté le fonds de commerce détenu par la société Gallien SA, boulangerie-pâtisserie, pour un montant de 120 000 € le 03/06/2017 ;

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds de commerce cités ci-dessus ont une durée de vie limitée. A ce titre, ils font l'objet d'un amortissement.

D'autre part, selon le règlement ANC 2020-01 les fonds de commerce sont classés en écart d'acquisition.

	Valeur brute	Amts ant.	Amts N	Amts cumul	Valeur nette
FDC racheté suite à la TUP SML	234 000	234 000	0	234 000	0
FDC presse magasin	100 000	73 750	10 000	83 750	16 250
FDC Gallien	120 000	67 100	12 000	79 100	40 900
	454 000	374 850	22 000	396 850	57 150

3. Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Immobilisations financées ou acquises par crédit-bail

Les immobilisations financées ou acquises par voie de crédit-bail sont retraitées. Les immobilisations sont activées tandis que l'encours de crédit-bail est porté en endettement au passif du bilan pour la fraction des échéances restant à courir correspondant au capital restant à rembourser.

Durée de vie et méthode d'amortissements

Eléments	Brut	Amortissement	Valeur nette au 31/01/2024	Valeur nette au 31/01/2023	Méthode amortissement	Durée amortissement	
Ecart d'acquisition	9 435 054	9 435 054			Linéaire	10	ans
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Marques	118 769	71 256	47 513	53 021	Linéaire	1 à 3	ans
Concessions, brevets et droits similaires							
Concessions, brevets et droits similaires en crédit-bail	70 000	70 000					
Droit au bail	511 308	454 158	57 150	79 150	Linéaire	10	ans
Fonds commercial							
Immobilisations incorporelles en crédit bail							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 135 131	10 030 468	104 663	132 171			
Terrains	1 395 545	210 151	1 185 394	1 203 173	Non amortissable		
Terrains en crédit bail							
Constructions	14 121 749	8 303 920	5 817 829	6 604 479	Linéaire	4 à 40	ans
Constructions en crédit bail							
Installations techniques, matériel, outillage	3 364 988	2 480 227	884 761	267 846	Linéaire et dégressif	3 à 40	ans
Installations techniques en crédit bail	660 449	495 855	164 594	213 542	Linéaire	5	ans
Autres immobilisations corporelles	8 249 190	3 524 986	4 724 204	4 038 936	Linéaire et dégressif	3 à 12	ans
Autres immo. corporelles en crédit bail	196 984	86 978	110 006	120 798	Linéaire	3 à 4	ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 988 905	15 102 117	12 886 788	12 448 774			
TOTAL	38 124 036	25 132 585	12 991 451	12 580 945			

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	9 946 362					9 946 362
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	118 769					118 769
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	70 000					70 000
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	10 135 131					10 135 131

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	9 867 212	22 000				9 889 212
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	65 748	5 508				71 256
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	70 000					70 000
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	10 002 960	27 508				10 030 468

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	79 150	-22 000				57 150
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	53 021	-5 508				47 513
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	132 171	-27 508				104 663

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	1 395 545					1 395 545
Constructions	14 296 633	17 851	192 735			14 121 749
Installations techniques, matériel, outillage	2 600 057	818 983	54 052			3 364 988
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	816 628	40 805				857 433
Autres immobilisations corporelles	6 919 819	1 307 742	96 491		118 120	8 249 190
Immobilisations en cours	25 000				-25 000	
Avances et acomptes	93 120	42 402			-93 120	42 402
Valeurs brutes	26 146 802	2 227 783	343 278			28 031 307

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	192 372	17 779				210 151
Constructions	7 692 154	802 251	190 485			8 303 920
Installations techniques, matériel, outillage	2 332 211	195 671	47 655			2 480 227
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	482 288	100 545				582 833
Autres immobilisations corporelles	2 880 883	711 824	67 721			3 524 986
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	13 579 908	1 828 070	305 861			15 102 117

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	1 203 173	-17 779				1 185 394
Constructions	6 604 479	-784 400	2 250			5 817 829
Installations techniques, matériel, outillage	267 846	623 312	6 397			884 761
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	334 340	-59 740				274 600
Autres immobilisations corporelles	4 038 936	595 918	28 770		118 120	4 724 204
Immobilisations en cours	25 000				-25 000	
Avances et acomptes	93 120	42 402			-93 120	42 402
Valeurs nettes	12 566 894	399 713	37 417			12 929 190

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	2 243 223	1 807	77			2 244 953
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	2 243 223	1 807	77			2 244 953

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	2 243 223	1 807	77			2 244 953
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	2 243 223	1 807	77			2 244 953

ACTIF CIRCULANT

1. Stocks et en-cours

Le stock a été évalué selon la méthode de valorisation au prix de revient dit « Triple Net ».

Ce prix de revient est constitué :

- du prix d'achat sur factures déterminé en application du principe « Premier Entré, Premier Sorti »,
- augmenté des frais accessoires sur achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles et trimestrielles,
- augmenté des frais logistiques pour les achats en provenance de la Centrale

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente est effectuée, lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées en fonction du risque encouru.

3. Valeurs mobilières de placement

3.1. Méthode de valorisation et calcul de provisions

Les titres figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est calculée chaque fois que la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique.

Aucune provision n'a été constatée au 31 janvier 2024.

3.2. Différences d'évaluation

Néant

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	79 739		-824			78 915
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	5 306 529	230 403				5 536 932
Valeurs brutes	5 386 268	230 403	-824			5 615 847

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises		10 346				10 346
Provisions		10 346				10 346

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	79 739		-824			78 915
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	5 306 529	220 057				5 526 586
Valeurs nettes	5 386 268	220 057	-824			5 605 501

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	332 304	163 644	-40		-366	495 542
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances fiscales	450 974	43 628	-112 783		-12 266	369 553
Actifs d'impôts différés		129 405	-129 403		-1	
Créances sociales	106 478	93	-52 417			54 154
Autres créances	756 553	96 035	-49 473			803 115
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs brutes	1 646 309	432 805	-344 116		-12 633	1 722 364

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	3 005	4 710	-3 005			4 710
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances fiscales						
Actifs d'impôts différés						
Créances sociales						
Autres créances		40 000	-40 000			
Capital souscrit, appelé et non versé						
Provisions	3 005	44 710	-43 005			4 710

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	329 299	158 934	2 965		-366	490 832
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances fiscales	450 974	43 628	-112 783		-12 266	369 553
Actifs d'impôts différés		129 405	-129 403		-1	
Créances sociales	106 478	93	-52 417			54 154
Autres créances	756 553	56 035	-9 473			803 115
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs nettes	1 643 304	388 095	-301 111		-12 633	1 717 654

Créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 244 953			2 244 953
Prêts				
Autres immobilisations financières				
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	495 542	495 542		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances fiscales	369 553	369 553		
Actifs d'impôts différés				
Créances sociales	54 154	54 154		
Autres créances	803 115	803 115		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	3 967 317	1 722 364		2 244 953

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

1. Capital de la société mère

Le capital social, d'un montant de 1 480 570 euros est composé de 148 057 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

2. Intérêts des minoritaires

Néant

Provisions

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé						
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour risques	148 137					148 137
Provisions pour charges						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	148 137					148 137
Provisions sur frais d'établissement						
Prov. sur frais de recherche et développement						
Prov. sur conss, brevets et droits similaires						
Provisions dépréciation droit au bail						
Provisions dépréciation fond commercial						
Provisions sur autres immo. Incorporelles						
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours						
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES						
Provisions sur terrains						
Provisions sur terrains en crédit bail						
Provisions sur constructions						
Provisions sur constructions en crédit bail						
Provisions sur immobilisations corporelles en cours						
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours						
PROV. SUR IMMO CORPORELLES						
Provisions sur titres de participation						
Prov. pour cess.actifs nets en cours						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immobilis. financières						
PROV. SUR IMMO FINANCIERES						
Provisions sur stocks matières premières						
Provisions sur en cours de biens						
Provisions sur en cours de services						
Provisions sur stocks produits finis			10 346			10 346
Provisions sur stocks marchandises						
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS			10 346			10 346
Prov. sur avances et aptes versés sur cmde						
Provisions sur comptes clients	3 005		4 710	3 005		4 710
Provision dépréciation clients douteux						
Provisions sur autres créances						
Provisions charges constatées avan.						
Prov. sur valeurs mobilières de placement						
Provisions sur actions propres						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 005		4 710	3 005		4 710
TOTAL GENERAL	151 142		15 056	3 005		163 193

Emprunts et prêts

EMPRUNTS	Ouverture	Correction Ouverture	Fusions Mouvements Exercice	Augmentations	Diminutions	Virement	Révaluations	Variations de périmètre	Autres Variations	Variations de change	Ecart	Clture
Emprunts obligataires convertibles												
Autres emprunts obligataires												
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 827 166			2 007 485	1 944 199							9 890 452
Dettes financières de crédit-bail												
Emprunt en crédit-bail	330 541			40 805	92 239							279 107
Concours bancaires courants	38 895			331 349	38 895							331 349
Intérêts courus sur Emprunts	18 520			22 123	18 520							22 123
Emprunts et dettes financières divers	25 222			3 808								29 030
TOTAL GENERAL	10 240 344			2 405 570	2 093 853							10 552 061

PRETS	Ouverture	Correction Ouverture	Fusions Mouvements Exercice	Augmentations	Diminutions	Virement	Révaluations	Variations de périmètre	Autres Variations	Variations de change		Clture
Prêts												
TOTAL GENERAL												

Dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 890 452	3 570 018	4 807 536	1 513 323
Emprunts en crédit-bail	279 107	95 712	183 396	
Concours bancaires courants	331 349	331 349		
Autres dettes financières	51 153	50 728		
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 532 898	4 532 898		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 449	125 449		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 610	16 333		
Dettes fiscales	427 927	427 927		
Impôts différés passifs	132 205	132 205		
Dettes sociales	1 491 248	1 491 248		
Autres dettes	977 796	978 073		
TOTAL GENERAL	18 256 194	11 751 939	4 990 932	1 513 323

Autres postes d'actif

1. Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 254K euros.

2. Produits à recevoir

Ce poste s'élève à 290K euros.

3. Fiscalité latente

Cf tableau en annexe

Tous les actifs et passifs d'impôts différés ont été comptabilisés.

Autres postes du passif

1. Charges à payer

Le montant des charges à payer s'élève à 2 471K euros.

2. Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 15K euros.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe a été intégralement réalisé en France.

2. Autres charges

La participation du groupe s'est élevée à 247 552 euros.

3. Honoraires des commissaires aux comptes facturés dans l'exercice

Concernant la société Ajf :

- BBA expertise – 1 allée de la pépinière 80 000 Amiens : 2 545 € relatif à la certification et l'examen des comptes consolidés de l'exercice 2023.
- VDB – 15 avenue Paul Claudel 80480 Dury : 2 815 € relatif à la certification et l'examen des comptes sociaux de l'exercice 2023.

Concernant la société Soladi :

- VDB – 15 avenue Paul Claudel 80480 Dury : 38 000 € relatif à la certification et l'examen des comptes sociaux de l'exercice 2023.

4. Produits et charges exceptionnels

Les postes de produits et de charges exceptionnels ont essentiellement pour origine les comptes individuels de la société SOLADI et AJF dont le détail est le suivant :

- SOLADI :
 - o Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : 75 222 €
 - o Produits de cessions d'immobilisations : 67 038 €
 - o Reprises sur provisions et transferts de charges : 21 404 €
 - o Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion : 75 527 €
 - o VNC des immobilisations cédées : 37 494 €
 - o Dotations amortissement exceptionnel : 45 008 €
- AJF :
 - o Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : 988 €
 - o Reprises sur provisions et transferts de charges : 40 000 €
 - o Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion : 666 €
- AUTOTI :
 - o Néant

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements retraite

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- prise en compte des informations de la convention collective du secteur concerné,
- taux d'actualisation des salaires :
 - o âge de départ à la retraite pris en compte : 67 ans
 - o coefficient de rotation appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite pour tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore membre du personnel à l'âge de la retraite,
 - o coefficient de mortalité appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite afin de tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore vivant à l'âge de la retraite,
 - o prise en compte des rémunérations mensuelles à la clôture,
 - o prise en compte pour chaque salarié de l'ancienneté lors du départ à la retraite ainsi que du nombre d'année restant à effectuer par le salarié entre la clôture de l'exercice et son départ à la retraite.

Compte tenu des hypothèses retenues, la provision pour indemnité de départ à la retraite non comptabilisée est évaluée à 431 483 euros brut (charges sociales comprises) au 31 janvier 2024 pour l'ensemble du personnel.

La société SOLADI a contracté un contrat d'indemnité de fin de carrière auprès d'Aviva Retraite Professionnelle. L'épargne constitué au 01/01/2024 est de 241 439 € avec un taux de rendement de 2.56% pour l'année 2023.

2. Effectif

L'effectif du groupe est de 241 salariés.

- 10 cadres
- 24 professions intermédiaires
- 193 employés
- 14 ouvriers

3. Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, les sociétés du groupe ont engagé plusieurs démarches afin de réduire leur impact carbone en continuant notamment d'investir dans des installations plus économes et plus respectueuse en énergie :

- Au niveau des meubles froids chez SOLADI ;
- Au niveau des luminaires qui sont équipés au fur et à mesure de LED chez SOLADI.

Les sociétés du groupe ont également poursuivi des actions en matière de tri et de revalorisation des déchets. Des actions sont également en cours de réflexion pour optimiser les approvisionnements et réduire ainsi les transports.

Impôts différés

	<i>Société concernée</i>	<i>Nature de l'écart</i>	<i>Actifs d'impôts différés</i>	<i>Passifs d'impôts différés</i>
DIFFERENCES TEMPORAIRES	SOLADI	Amortissements dérogatoires		204 411
	SOLADI	Organic	1 796	
	SOLADI	Taxe s/grandes surfaces	7 395	
	SOLADI	Participation	61 888	
	SOLADI	Retraitement CB	2 000	872
		Ecart arrondi		1
TOTAUX		Avant compensation IDA/IDP	73 079	205 284
		Après compensation IDA/IDP		132 205

Impôts différés

<i>Société concernée</i>	<i>Nature de l'écart</i>	31/01/2023 (1)	31/01/2024 (2)	Incidence Résultat = (2) - (1)
DIFFERENCES TEMPORAIRES				
SOLADI	Organic + TGS +Part	-74 435	-71 079	3 355
JALU	Déficit fiscal à reporter	0	0	0
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION				
SOLADI	Amortissements dérogatoires	202 338	204 411	2 073
SOLADI	Retraitement C.B.	750	-1 128	-1 878
	Ecart	-2		2
TOTAUX		102 954	132 204	3 552

En EUR

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	997 498
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	997 498
Impôt réel	182 752
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	1
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	1 180 251
IMPOT THEORIQUE GROUPE	295 061
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-112 309
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-225 797
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-225 797
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-161 504
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecart temporaire	
Déficit exercice non activé	871
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	274 120
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	113 487
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-112 310

BBA EXPERTISE
Centre Oasis DURY
Allée de la Pépinière – 80000 AMIENS
Représenté par :
Tony HUCHIN

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
Représenté par :
François GARNIER

A J F

SAS au capital de 1 480 570 €

Siège social : La Trésorerie
SAINTS GEOSMES
52201 LANGRES CEDEX

SIRET : 442 864 518 00018
APE : 6420 Z

**RAPPORT des COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE clos le 31 janvier 2024

Aux Associés de la société AJF,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales des 12/07/2018 et 07/07/2022, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AJF, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre des opérations de consolidation, votre société a constaté :

- Un écart d'acquisition brut de 9 435 054 €
- Un amortissement sur cet écart d'acquisition de 9 435 054 €.

Nous avons procédé à l'examen des méthodes et évaluations retenues pour déterminer ces valeurs ainsi que des notes de l'annexe des comptes consolidés (pages 15 et 16 notamment). Nous nous sommes assurés également que ces éléments soient conformes aux règles comptables du règlement 2020 - 01 sur la consolidation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

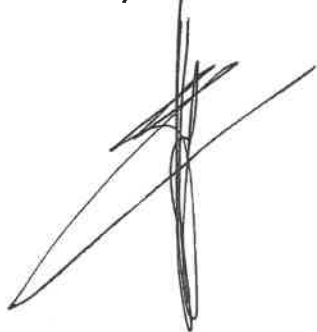
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS et DURY,
Le 19 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes

BBA EXPERTISE
Représenté par:
Tony HUCHIN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

VDB ET ASSOCIES,
Représenté par :
François GARNIER,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

✚ Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.